



Déclaration de renonciation de poursuite Triathlon de Verbier 2020

Chaque participant doit signer la renonciation suivante et la rendre lors de la prise de son dossard.

- 1) En tant qu'athlète je suis tenu de respecter le règlement officiel de compétition de l'organisation ainsi que celui de Swiss Triathlon et Swiss Athletics.
- 2) Je confirme être en bonne santé et suffisamment entraîné pour cette compétition
- 3) Je suis suffisamment assuré(e) contre la maladie et accident.
- 4) Je comprends que la participation à cette compétition contient des risques qui peuvent engendrer des blessures voir des accidents mortels.
- 5) J'admet et accepte être le seul responsable de mes effets personnels lors du triathlon de Verbier ainsi que de ses événement connexes.
- 6) Je prends note que mes données personnelles, transmises lors de mon inscription, peuvent être divulguées sur la liste des résultats ou communiquées à un tiers.
- 7) Je transfère les droits d'image et de son pour les photos, films, interview etc. à l'organisation ainsi qu'aux sociétés ou sponsors mandatés dans le cadre de l'événement - sans aucun droit à rémunération. Les données peuvent être utilisées à des fins publicitaires.
- 8) J'accepte que mon adresse e-mail soit utilisée pour l'envoi régulier de newsletter contenant divers offres de la part de l'organisateur. Ces données ne seront pas transmises à des tiers. Le consentement donné à l'utilisation de ces données peut à tout temps être révoqué grâce au lien " se désinscrire" en bas de la newsletter.
- 9) Je libère les organisateurs et bénévoles du triathlon de Verbier de toute responsabilité sauf s'il s'agit de leur responsabilité légale. Cela comprend tous les dommages directs ou indirects ainsi que toutes les réclamations que moi-même, mes héritiers ou d'autres tiers peuvent faire valoir en cas de blessure ou de décès. De plus je libère les personnes mentionnées ci-dessus de toute responsabilité vis-à-vis des tiers, par rapport au dommages qu'ils peuvent subir de par ma participation au triathlon de Verbier.
- 10) J'ai pris connaissance de l'augmentation progressive des frais d'inscriptions. L'inscription anticipée en vaut la peine!
- 11) Je sais que si l'événement doit être modifié ou annulé je n'aurai pas droit à un remboursement des frais d'inscription.
- 12) J'accepte que si je ne participe pas (je ne prends pas le départ) je ne récupérerai les frais d'inscription que si j'ai choisi l'option „annulation“ lors de mon inscription et payé les CHF 10.- supplémentaire. L'assurance annulation est valable qu'en cas de raisons médicales.
- 13) Si le participant souhaite faire marcher l'assurance annulation il devra faire parvenir un certificat médical (contenant diagnostic et raison de non-départ) à event@movemee.ch et cela au plus tard 48heures avant le début de la compétition. Les frais d'inscription payé mis apart les CHF 10.- de frais de dossier seront remboursés. Tous autres services sont exclus.

Date

Numéro de dossard

Nom/ Prénom
Athlète individuel ou Nageur de l'équipe

Nom/ Prénom
Cycliste de l'équipe

Nom/ Prénom
Coureur de l'équipe

Signature athlète individuel ou Nageur de l'équipe
représentant légal

Signature cycliste de l'équipe
représentant légal

Signature coureur de l'équipe
représentant légal